

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE**  
COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus

Numéro SIRET : 20006797300137  
Poste comptable : SERVICE DE GESTION COMPTABLE MERU

### **Budget primitif** **relatif à l'exercice 2026**

**Budget annexe : ASSAINISSEMENT CCT**

**Instruction budgétaire et comptable M.49(1)**  
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20260310-FLUXBPASS2026-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/03/2026  
Publication : 16/03/2026

# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

## III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	61
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	62
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	71
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	73
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	74
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	76
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	77
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	78
A3.2 - Etalement des provisions	79
A4.1 - Equilibre des opérations financières	80
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	81
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	82
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	83
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	92
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	98
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	99
A6 - Etat des charges transférées	100
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	101

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	102
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	103
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	104
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	105
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	106
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	107
B1.7 - Etat des engagements reçus	108
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	109
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	110

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	111
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	113
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	114
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	115

### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	116
--------------------------	-----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement :7.50% (maximum 7,5 %)
- Investissement :7.50% (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

V – La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au budget cumulé de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	11 763 465,36	4 851 400,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)</b>	(si déficit) 0,00	(si excédent) 6 912 065,36
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		11 763 465,36	11 763 465,36

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	9 571 618,70	10 151 012,26
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	933 757,44	407 642,00
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif) 53 278,12	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		10 558 654,26	10 558 654,26

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>22 322 119,62</b>	<b>22 322 119,62</b>
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	312 391,02	0,00	453 170,00	453 170,00	453 170,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	331 000,00	0,00	347 000,00	347 000,00	347 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	720 800,00	0,00	641 800,00	641 800,00	641 800,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 364 191,02</b>	<b>0,00</b>	<b>1 441 970,00</b>	<b>1 441 970,00</b>	<b>1 441 970,00</b>
66	Charges financières	551 000,00	0,00	796 700,00	796 700,00	796 700,00
67	Charges spécifiques	60 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	300 000,00		304 000,00	304 000,00	304 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>2 275 191,02</b>	<b>0,00</b>	<b>2 642 670,00</b>	<b>2 642 670,00</b>	<b>2 642 670,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	6 678 341,93		7 020 795,36	7 020 795,36	7 020 795,36
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 100 000,00		2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>8 778 341,93</b>		<b>9 120 795,36</b>	<b>9 120 795,36</b>	<b>9 120 795,36</b>
<b>TOTAL</b>		<b>11 053 532,95</b>	<b>0,00</b>	<b>11 763 465,36</b>	<b>11 763 465,36</b>	<b>11 763 465,36</b>

+

<b>D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>11 763 465,36</b>
---	----------------------

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 047 000,00	0,00	2 876 400,00	2 876 400,00	2 876 400,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	788 000,00	0,00	1 025 000,00	1 025 000,00	1 025 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>3 835 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 901 400,00</b>	<b>3 901 400,00</b>	<b>3 901 400,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>3 835 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 901 400,00</b>	<b>3 901 400,00</b>	<b>3 901 400,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	935 000,00		950 000,00	950 000,00	950 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>935 000,00</b>		<b>950 000,00</b>	<b>950 000,00</b>	<b>950 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 770 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 851 400,00</b>	<b>4 851 400,00</b>	<b>4 851 400,00</b>

+

<b>R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>6 912 065,36</b>
--	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>11 763 465,36</b>
---	----------------------

## Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>8 170 795,36</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	960 000,00	403 469,06	660 000,00	660 000,00	1 063 469,06
21	Immobilisations corporelles	100 000,00	500,00	265 000,00	265 000,00	265 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 145 638,17	309 900,23	5 240 625,92	5 240 625,92	5 550 526,15
	Total des opérations d'équipement	5 19 832,34	176 515,25	470 784,57	470 784,57	647 299,82
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>6 725 470,51</b>	<b>890 384,54</b>	<b>6 636 410,49</b>	<b>6 636 410,49</b>	<b>7 526 795,03</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 443 800,00	0,00	1 725 208,21	1 725 208,21	1 725 208,21
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>1 443 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 735 208,21</b>	<b>1 735 208,21</b>	<b>1 735 208,21</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	50 000,00	43 372,90	150 000,00	150 000,00	193 372,90
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>8 219 270,51</b>	<b>933 757,44</b>	<b>8 521 618,70</b>	<b>8 521 618,70</b>	<b>9 455 376,14</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	935 000,00		950 000,00	950 000,00	950 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	300 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>1 235 000,00</b>		<b>1 050 000,00</b>	<b>1 050 000,00</b>	<b>1 050 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>9 454 270,51</b>	<b>933 757,44</b>	<b>9 571 618,70</b>	<b>9 571 618,70</b>	<b>10 505 376,14</b>

+

<b>D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>53 278,12</b>
---	------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>10 558 654,26</b>
---	----------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	78 920,00	407 642,00	86 844,00	86 844,00	494 486,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>78 920,00</b>	<b>407 642,00</b>	<b>86 844,00</b>	<b>86 844,00</b>	<b>494 486,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	1 550 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>1 550 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>650 000,00</b>	<b>650 000,00</b>	<b>650 000,00</b>

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	137 051,90	0,00	193 372,90	193 372,90	193 372,90
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>1 765 971,90</b>	<b>407 642,00</b>	<b>930 216,90</b>	<b>930 216,90</b>	<b>1 337 858,90</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	6 678 341,93		7 020 795,36	7 020 795,36	7 020 795,36
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 100 000,00		2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	300 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>9 078 341,93</b>		<b>9 220 795,36</b>	<b>9 220 795,36</b>	<b>9 220 795,36</b>
<b>TOTAL</b>		<b>10 844 313,83</b>	<b>407 642,00</b>	<b>10 151 012,26</b>	<b>10 151 012,26</b>	<b>10 558 654,26</b>

+

<b>R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>10 558 654,26</b>
---	----------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>
---

<b>8 170 795,36</b>
---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	453 170,00		453 170,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	347 000,00		347 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	641 800,00		641 800,00
66	Charges financières	796 700,00	0,00	796 700,00
67	Charges spécifiques	100 000,00	0,00	100 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	304 000,00	2 100 000,00	2 404 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		7 020 795,36	7 020 795,36
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>2 642 670,00</b>	<b>9 120 795,36</b>	<b>11 763 465,36</b>

+

<b>D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>11 763 465,36</b>
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	10 000,00	950 000,00	960 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 725 208,21	0,00	1 725 208,21
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	647 299,82		647 299,82
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 063 469,06	0,00	1 063 469,06
21	Immobilisations corporelles (6)	265 500,00	0,00	265 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 550 526,15	100 000,00	5 650 526,15
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	193 372,90	0,00	193 372,90
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>9 455 376,14</b>	<b>1 050 000,00</b>	<b>10 505 376,14</b>

+

<b>D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>53 278,12</b>
---	------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>10 558 654,26</b>
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 876 400,00		2 876 400,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 025 000,00		1 025 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	<b>Recettes d'exploitation – Total</b>	<b>3 901 400,00</b>	<b>950 000,00</b>	<b>4 851 400,00</b>

+

<b>R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>6 912 065,36</b>
--	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>11 763 465,36</b>
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	494 486,00	0,00	494 486,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	100 000,00	100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		2 100 000,00	2 100 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	193 372,90	0,00	193 372,90
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		7 020 795,36	7 020 795,36
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>687 858,90</b>	<b>9 220 795,36</b>	<b>9 908 654,26</b>

+

<b>R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>650 000,00</b>
------------------------------------	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>10 558 654,26</b>
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>312 391,02</b>	<b>453 170,00</b>	<b>453 170,00</b>
611	Sous-traitance générale	170 000,00	160 000,00	160 000,00
617	Etudes et recherches	45 000,00	210 120,00	210 120,00
618	Divers	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 391,02	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	100,00	100,00
63512	Taxes foncières	14 000,00	10 000,00	10 000,00
6358	Autres droits	400,00	450,00	450,00
63713	Redevance pour la performance des systèmes	0,00	70 000,00	70 000,00
6378	Autres taxes et redevances	70 000,00	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>331 000,00</b>	<b>347 000,00</b>	<b>347 000,00</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	331 000,00	347 000,00	347 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>720 800,00</b>	<b>641 800,00</b>	<b>641 800,00</b>
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	28 000,00	28 000,00
6552	Subventions d'équipement versées	20 000,00	0,00	0,00
6581	Pénalités sur marchés	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	695 800,00	610 800,00	610 800,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE</b>		<b>1 364 191,02</b>	<b>1 441 970,00</b>	<b>1 441 970,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>551 000,00</b>	<b>796 700,00</b>	<b>796 700,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	533 500,00	771 300,00	771 300,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	17 500,00	25 400,00	25 400,00
<b>67</b>	<b>Charges spécifiques (c)</b>	<b>60 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	60 000,00	100 000,00	100 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>300 000,00</b>	<b>304 000,00</b>	<b>304 000,00</b>
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	300 000,00	304 000,00	304 000,00
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION</b>		<b>2 275 191,02</b>	<b>2 642 670,00</b>	<b>2 642 670,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>6 678 341,93</b>	<b>7 020 795,36</b>	<b>7 020 795,36</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</b>	<b>2 100 000,00</b>	<b>2 100 000,00</b>	<b>2 100 000,00</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>8 778 341,93</b>	<b>9 120 795,36</b>	<b>9 120 795,36</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>8 778 341,93</b>	<b>9 120 795,36</b>	<b>9 120 795,36</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>11 053 532,95</b>	<b>11 763 465,36</b>	<b>11 763 465,36</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>11 763 465,36</b>
---	----------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	304 888,37
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	323 341,60
= Différence ICNE N – ICNE N-1	25 400,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 047 000,00	2 876 400,00	2 876 400,00
704	Travaux	500 000,00	240 000,00	240 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 395 000,00	2 360 000,00	2 360 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	82 000,00	82 000,00	82 000,00
7068	Autres prestations de services	70 000,00	194 400,00	194 400,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	788 000,00	1 025 000,00	1 025 000,00
7588	Autres	788 000,00	1 025 000,00	1 025 000,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE</b>		<b>3 835 000,00</b>	<b>3 901 400,00</b>	<b>3 901 400,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION</b>		<b>3 835 000,00</b>	<b>3 901 400,00</b>	<b>3 901 400,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	935 000,00	950 000,00	950 000,00
747	Quote-part des sub. invest virée résultat	935 000,00	950 000,00	950 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>935 000,00</b>	<b>950 000,00</b>	<b>950 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>4 770 000,00</b>	<b>4 851 400,00</b>	<b>4 851 400,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>6 912 065,36</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>11 763 465,36</b>
---	----------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>960 000,00</b>	<b>660 000,00</b>	<b>660 000,00</b>
2031	Frais d'études	960 000,00	215 000,00	215 000,00
2087	Immo incorporelles reçues - mise à dispo	0,00	445 000,00	445 000,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>100 000,00</b>	<b>265 000,00</b>	<b>265 000,00</b>
2111	Terrains nus	50 000,00	135 000,00	135 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	50 000,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	15 000,00	15 000,00
21562	Service d'assainissement	0,00	15 000,00	15 000,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	0,00	15 000,00	15 000,00
217562	Service d'assainissement (mise à dispo)	0,00	85 000,00	85 000,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>5 145 638,17</b>	<b>5 240 625,92</b>	<b>5 240 625,92</b>
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 845 638,17	625 000,00	625 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	4 515 625,92	4 515 625,92
238	Avances commandes immo. incorp.	300 000,00	100 000,00	100 000,00
<b>2019000</b>	<b>Opération d'équipement n° 2019000 (5)</b>	<b>8 732,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2019011</b>	<b>Opération d'équipement n° 2019011 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2019021</b>	<b>Opération d'équipement n° 2019021 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2019031</b>	<b>Opération d'équipement n° 2019031 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2019050</b>	<b>Opération d'équipement n° 2019050 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2019051</b>	<b>Opération d'équipement n° 2019051 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2019053</b>	<b>Opération d'équipement n° 2019053 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2019057</b>	<b>Opération d'équipement n° 2019057 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2019061</b>	<b>Opération d'équipement n° 2019061 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2019082</b>	<b>Opération d'équipement n° 2019082 (5)</b>	<b>6 170,45</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2019091</b>	<b>Opération d'équipement n° 2019091 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2019101</b>	<b>Opération d'équipement n° 2019101 (5)</b>	<b>3 178,52</b>	<b>1 449,00</b>	<b>1 449,00</b>
<b>2019111</b>	<b>Opération d'équipement n° 2019111 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2019122</b>	<b>Opération d'équipement n° 2019122 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2019131</b>	<b>Opération d'équipement n° 2019131 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2019132</b>	<b>Opération d'équipement n° 2019132 (5)</b>	<b>9 359,52</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2019133</b>	<b>Opération d'équipement n° 2019133 (5)</b>	<b>39 051,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2020001</b>	<b>Opération d'équipement n° 2020001 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2020002</b>	<b>Opération d'équipement n° 2020002 (5)</b>	<b>7 684,96</b>	<b>7 684,96</b>	<b>7 684,96</b>
<b>2020003</b>	<b>Opération d'équipement n° 2020003 (5)</b>	<b>399 046,00</b>	<b>399 046,00</b>	<b>399 046,00</b>
<b>90801</b>	<b>Opération d'équipement n° 90801 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>90804</b>	<b>Opération d'équipement n° 90804 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>90807</b>	<b>Opération d'équipement n° 90807 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>90808116</b>	<b>Opération d'équipement n° 90808116 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>90808117</b>	<b>Opération d'équipement n° 90808117 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>90809</b>	<b>Opération d'équipement n° 90809 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>90812</b>	<b>Opération d'équipement n° 90812 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>908131</b>	<b>Opération d'équipement n° 908131 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>908132</b>	<b>Opération d'équipement n° 908132 (5)</b>	<b>11 477,62</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>908133</b>	<b>Opération d'équipement n° 908133 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>908134</b>	<b>Opération d'équipement n° 908134 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>908135</b>	<b>Opération d'équipement n° 908135 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>908136</b>	<b>Opération d'équipement n° 908136 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>90814</b>	<b>Opération d'équipement n° 90814 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>90816</b>	<b>Opération d'équipement n° 90816 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>90817</b>	<b>Opération d'équipement n° 90817 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
90819	Opération d'équipement n° 90819 (5)	0,00	0,00	0,00
90820	Opération d'équipement n° 90820 (5)	0,00	0,00	0,00
90821	Opération d'équipement n° 90821 (5)	0,00	0,00	0,00
90830	Opération d'équipement n° 90830 (5)	0,00	0,00	0,00
90831	Opération d'équipement n° 90831 (5)	35 131,37	62 604,61	62 604,61
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>6 725 470,51</b>	<b>6 636 410,49</b>	<b>6 636 410,49</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	10 000,00	10 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	10 000,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 443 800,00	1 725 208,21	1 725 208,21
1641	Emprunts en euros	799 800,00	748 848,21	748 848,21
1681	Autres emprunts	644 000,00	640 360,00	640 360,00
16878	Remboursements des autres dettes	0,00	336 000,00	336 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 443 800,00</b>	<b>1 735 208,21</b>	<b>1 735 208,21</b>
45811	DEPENSES (A SUBDIVISER PAR OPERATION) (6)	50 000,00	150 000,00	150 000,00
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>50 000,00</b>	<b>150 000,00</b>	<b>150 000,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>8 219 270,51</b>	<b>8 521 618,70</b>	<b>8 521 618,70</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	935 000,00	950 000,00	950 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	935 000,00	950 000,00	950 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	678 000,00	674 000,00	674 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	16 000,00	17 000,00	17 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	15 000,00	15 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	169 800,00	169 000,00	169 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	7 500,00	8 000,00	8 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	12 000,00	12 000,00	12 000,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	1 600,00	1 700,00	1 700,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	100,00	300,00	300,00
139188	des tiers	50 000,00	53 000,00	53 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	300 000,00	100 000,00	100 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	300 000,00	100 000,00	100 000,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>1 235 000,00</b>	<b>1 050 000,00</b>	<b>1 050 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>9 454 270,51</b>	<b>9 571 618,70</b>	<b>9 571 618,70</b>

		+
<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>		<b>933 757,44</b>
		+
<b>D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>		<b>53 278,12</b>
		=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>10 558 654,26</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>78 920,00</b>	<b>86 844,00</b>	<b>86 844,00</b>
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	78 920,00	86 844,00	86 844,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>78 920,00</b>	<b>86 844,00</b>	<b>86 844,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>1 550 000,00</b>	<b>650 000,00</b>	<b>650 000,00</b>
1068	Autres réserves	1 550 000,00	650 000,00	650 000,00
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 550 000,00</b>	<b>650 000,00</b>	<b>650 000,00</b>
45821	RECETTES (A SUBDIVISER PAR OPERATION) (5)	137 051,90	193 372,90	193 372,90
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>137 051,90</b>	<b>193 372,90</b>	<b>193 372,90</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>1 765 971,90</b>	<b>930 216,90</b>	<b>930 216,90</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>6 678 341,93</b>	<b>7 020 795,36</b>	<b>7 020 795,36</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</b>	<b>2 100 000,00</b>	<b>2 100 000,00</b>	<b>2 100 000,00</b>
28153	Installations à caractère spécifique	2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>8 778 341,93</b>	<b>9 120 795,36</b>	<b>9 120 795,36</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	<b>300 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
238	Avances commandes immo. incorp.	300 000,00	100 000,00	100 000,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>9 078 341,93</b>	<b>9 220 795,36</b>	<b>9 220 795,36</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>10 844 313,83</b>	<b>10 151 012,26</b>	<b>10 151 012,26</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>407 642,00</b>
----------------------------------	-------------------

+

<b>R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>10 558 654,26</b>
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2019000 (1)**  
**LIBELLE : ANIMATIONS RACCORDEMENT PARTICULIER**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		122 471,65	a 121 434,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	122 471,65	121 434,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	38 112,91	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	84 358,74	121 434,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-121 434,00</b>
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2019011 (1)  
LIBELLE : ABBECOURT**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		94 602,30	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	94 602,30	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	94 602,30	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2019021 (1)  
LIBELLE : BORAN**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		109 097,76	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	109 097,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	109 097,76	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2019031 (1)  
LIBELLE : CAUVIGNY**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>80 060,94</b>	<b>a      0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>b      0,00</b>	<b>b      0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	80 060,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	80 060,94	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c      0,00</b>	<b>d      0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote de des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2019050 (1)**  
**LIBELLE : HERMES - STEP**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		354 152,92	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	354 152,92	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	299 299,81	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	54 853,11	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2019051 (1)  
LIBELLE : HERMES - BERTHECOURT**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		94 196,48	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	94 196,48	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	94 196,48	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote de des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2019053 (1)**  
**LIBELLE : HERMES - NOAILLES**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		38 324,20	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	36 404,20	0,00	0,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	36 404,20	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat <sup>o</sup> , matériel et outillage techni	1 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2019057 (1)  
LIBELLE : HERMES - VILLERS SAINT SEPULCRE**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		124 149,47	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	124 149,47	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	124 149,47	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2019061 (1)**  
**LIBELLE : HONDAINVILLE**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		96 772,76	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	96 772,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	96 772,76	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2019082 (1)  
LIBELLE : MOUY - BALAGNY**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2019091 (1)**  
**LIBELLE : PERSAN - CHAMBLY**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		642 168,45	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	180 345,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	180 345,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	461 823,45	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	453 793,65	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	8 029,80	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2019101 (1)**  
**LIBELLE : SAINT FELIX**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>808 236,55</b>	<b>a 551,00</b>	<b>1 449,00</b>	<b>b 1 449,00</b>	<b>b 0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>551,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2111	Terrains nus	0,00	551,00	0,00	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>808 236,55</b>	<b>0,00</b>	<b>1 449,00</b>	<b>1 449,00</b>	<b>0,00</b>
2313	Constructions	222 932,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	555 950,96	0,00	1 449,00	1 449,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	29 353,39	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-2 000,00</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2019111 (1)**  
**LIBELLE : SAINT SULPICE**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		53 068,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	53 068,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	53 068,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2019122 (1)  
LIBELLE : ULLY SAINT GEORGES**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		148 944,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	148 944,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	148 944,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2019131 (1)**  
**LIBELLE : VILLERS SOUS SAINT LEU - BLAINCOURT**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		36 567,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	36 567,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	36 567,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2019132 (1)  
LIBELLE : VILLERS SOUS SAINT LEU - PRECY**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2019133 (1)**  
**LIBELLE : VILLERS SOUS SAINT LEU - VILLERS SOUS SAINT LEU**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2020001 (1)**  
**LIBELLE : MESNIL - PR ERCUIS**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		130 037,49	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	130 037,49	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	130 037,49	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2020002 (1)  
LIBELLE : CIRES - STEP DIAG/TRAVAUX**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		113 135,54	a 29 179,50	7 684,96	b 7 684,96	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	113 135,54	29 179,50	7 684,96	7 684,96	0,00
2031	Frais d'études	113 135,54	29 179,50	7 684,96	7 684,96	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-36 864,46</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote de des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2020003 (1)**  
**LIBELLE : AP DE RESERVE 2021**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		109 699,12	a 20 954,00	399 046,00	b 399 046,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 997,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 997,40	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	107 701,72	20 954,00	399 046,00	399 046,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	107 701,72	20 954,00	399 046,00	399 046,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-420 000,00</b>
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 90801 (1)**  
**LIBELLE : OPÉRATION ASSAINISSEMENT SAINTE GENEVIÈVE**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		5 285 513,19	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 285 513,19	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 285 513,19	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote de des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 90804 (1)**  
**LIBELLE : OPÉRATION ASSAINISSEMENT BERTHECOURT**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		94 161,03	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	94 161,03	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	94 161,03	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote de des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 90807 (1)  
LIBELLE : OPERATIONS ASSAINISSEMENT PONCHON**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		97 440,62	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	97 440,62	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	97 440,62	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote de des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 90808011 (1)**  
**LIBELLE : OPERATOIN ASSAINISSEMENT MESNIL EN THELLE N° 011**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 90808116 (1)**  
**LIBELLE : OPÉRATION ASSAINISSEMENT MESNIL EN THELLE N°116**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		2 400,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote de des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 90808117 (1)**  
**LIBELLE : OPERATION ASSAINISSEMENT MESNIL EN THELLE N° 117**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		2 663 312,76	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 663 312,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 663 312,76	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote de des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 90809 (1)**  
**LIBELLE : OPÉRATION ASSAINISSEMENT NOAILLES**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		372 861,09	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	372 861,09	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	372 861,09	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote de des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 90812 (1)**  
**LIBELLE : OPÉRATIONS ASSAINISSEMENT MORTEFONTAINE EN THELLE**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		13 011,46	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	13 011,46	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	13 011,46	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote de des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 908131 (1)**  
**LIBELLE : OPÉ. ASST SIVOM- HAMEAU MESSIE À MELLO**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		242 250,40	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	242 250,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	242 250,40	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote de des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 908132 (1)**  
**LIBELLE : OPÉ.ASST SIVOM-TRAIT H25 POSTE REFOULEMENT**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 908133 (1)**  
**LIBELLE : OPÉ.ASST SIVOM CIRES MELLO-RÉHAB CD 929 LE TILLET**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		63 728,38	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	63 728,38	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	63 728,38	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 908134 (1)**  
**LIBELLE : OPÉ.ASST SIVOM CIRES-CONFORMITÉ BRANCH PARTICULIER**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		500,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 908135 (1)**  
**LIBELLE : OPÉ.ASST SIVOM CIRES-CENTRI.ISTATION EPURATION**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		9 889,10	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 889,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	9 889,10	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 908136 (1)**  
**LIBELLE : OPERATION ASST SIVOM CIRES MELLO**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		1 200,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 90814 (1)  
LIBELLE : OPÉRATION ASSAINISSEMENT SAINT FÉLIX**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		5 202,73	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 202,73	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 202,73	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b>	<b>0,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote de des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 90816 (1)  
LIBELLE : OPERATION ASSAINISSEMENT SIAE**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		35 167,40	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	35 167,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	35 167,40	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9081685 (1)**  
**LIBELLE : OPERATION ASST SIAE ETUDE DIAG ASST 85**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 90817 (1)  
LIBELLE : OPERATION ASST SIVOM ABBM**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		966 535,86	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	966 535,86	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	966 535,86	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote de des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 90819 (1)  
LIBELLE : ASSAINISSEMENT CHAMBLY**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		18 973,08	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 873,08	0,00	0,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	16 873,08	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat <sup>o</sup> , matériel et outillage techni	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 90820 (1)**  
**LIBELLE : ASSAINISSEMENT BORAN SUR OISE**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		150 542,19	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	150 542,19	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	150 542,19	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 90821 (1)  
LIBELLE : ASSAINISSEMENT SITTEU**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		49 588,82	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	49 588,82	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	49 588,82	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 90830 (1)**  
**LIBELLE : ASSAINISSEMENT DIVERS COMMUNES DU TERRITOIRE**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		80 668,97	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	80 668,97	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	80 668,97	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 90831 (1)**  
**LIBELLE : ASSAINISSEMENT ST GENEVIEVE-NOAILLES-NOVILLERS-MOR**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		9 335 965,31	a 4 396,75	62 604,61	b 62 604,61	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 335 965,31	4 396,75	62 604,61	62 604,61	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	9 174 042,54	4 396,75	62 604,61	62 604,61	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	161 922,77	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-67 001,36</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A1.1</b>

**A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Au sens de la circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989 relative aux concours financiers à court terme offerts aux collectivités locales et à leurs établissements publics.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					20 855 460,44									
1641 Emprunts en euros (total)					20 855 460,44									
10/72180263239	Crédit Agricole	29/06/2010	06/07/2010	05/10/2010	4 000 000,00	F		3,890	0,970	EUR	T	P	N	A-1
101/72121292738	Crédit Agricole		22/10/2007	05/10/2008	52 183,06	F		4,850	0,000	EUR	A	P	N	A-1
101/72121292738	Crédit Agricole		22/10/2007	05/10/2008	54 444,98	F		4,850	0,000	EUR	A	P	N	A-1
101/72121292738	Crédit Agricole		22/10/2007	05/10/2008	181 605,47	F		4,850	0,000	EUR	A	P	N	A-1
101/72121292738	Crédit Agricole		22/10/2007	05/10/2008	17 143,03	F		4,850	0,000	EUR	A	P	N	A-1
101/72121292738	Crédit Agricole		22/10/2007	05/10/2008	44 623,46	F		4,850	0,000	EUR	A	P	N	A-1
17/639724	Crédit Agricole	10/07/2017	01/10/2017	01/01/2018	100 000,00	F		1,720	0,000	EUR	T	P	N	A-1
2/07187101/01	Agence de l'Eau Seine Normandi		17/02/2011	17/02/2012	86 340,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
21/488272	Crédit Agricole	17/10/2016	21/10/2016	21/10/2017	370 000,00	F		1,300	0,000	EUR	A	P	N	A-1
27/457968	Crédit Agricole	08/08/2016	20/08/2016	20/08/2017	278 431,28	F		1,810	1,840	EUR	A	P	N	A-1
29/112405	Crédit Agricole	28/03/2014	19/03/2015	20/03/2016	1 220 000,00	F		4,350	4,360	EUR	A	P	N	A-1
34/7496559	Caisse d'Epargne		25/12/2008	25/03/2009	400 000,00	F		4,750	0,000	EUR	T	P	N	A-1
43/12AL031	Caisse d'Epargne	23/05/2012	25/05/2012	25/03/2013	649 277,15	F		3,890	3,950	EUR	A	P	N	A-1
58/7448056	Caisse d'Epargne	10/08/2006	25/07/2008	25/01/2009	500 000,00	F		4,210	0,000	EUR	S	C	N	A-1
59/1447407	Crédit Agricole	21/07/2021	09/08/2021	15/08/2022	383 025,36	F		1,090	1,110	EUR	A	P	O	A-1
75/8051009	Caisse d'Epargne	04/10/2011	25/10/2011	25/01/2012	161 147,65	F		3,290	0,000	EUR	T	P	N	A-1
77/487754	Crédit Agricole	17/10/2016	21/10/2016	21/10/2017	60 000,00	F		1,300	0,000	EUR	A	P	N	A-1
79/06AL161	Caisse d'Epargne	29/12/2006	29/12/2006	25/01/2007	200 000,00	F		4,160	0,000	EUR	A	P	N	A-1
8/10625621/01	Agence de l'Eau Seine Normandi	26/05/2016	16/12/2016	28/11/2017	177 239,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
81/08AL141	Caisse d'Epargne	04/09/2008	25/12/2009	25/02/2010	850 000,00	F		4,950	0,000	EUR	T	P	N	A-1
82/06AL007	Caisse d'Epargne	17/01/2006	11/08/2006	25/11/2006	540 000,00	F		3,990	0,000	EUR	T	P	N	A-1
83/06AL130	Caisse d'Epargne	17/11/2006	25/12/2007	25/03/2008	800 000,00	F		4,150	0,000	EUR	T	P	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
84/08AL194	Caisse d'Epargne	05/01/2006	25/10/2006	25/01/2007	700 000,00	F		3,880	0,000	EUR	T	P	N	A-1
85/7492007	Caisse d'Epargne	12/12/2008	23/12/2008	25/03/2009	500 000,00	F		5,080	0,000	EUR	T	P	N	A-1
90/07AL160	Caisse d'Epargne	25/06/2010	25/06/2010	25/09/2010	200 000,00	F		4,750	0,000	EUR	T	P	N	A-1
91/70002079113	Crédit Agricole	09/02/2006	15/02/2006	05/05/2006	700 000,00	F		3,700	0,000	EUR	T	P	N	A-1
92/8289789	Caisse d'Epargne	31/12/2012	01/01/2013	25/01/2014	3 500 000,00	F		5,800	0,000	EUR	A	P	N	A-1
94/17AL015	Caisse d'Epargne		25/11/2016	25/03/2018	1 800 000,00	F		1,760	0,000	EUR	A	P	N	A-1
96/26018201	Dexia Crédit Local	31/12/2007	31/12/2007	01/06/2008	860 000,00	F		4,610	0,000	EUR	A	P	N	A-1
97/997045	Crédit Agricole	24/04/2019	26/04/2019	05/04/2020	1 470 000,00	F		2,220	0,000	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					<b>0,00</b>									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>14 075 487,81</b>									
1681 Autres emprunts (total)					9 551 348,81									
102/1103161	Agence de l'Eau Seine Normandi	29/08/2023	29/08/2023	29/08/2024	151 787,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
103/1094175	Agence de l'Eau Seine Normandi		15/02/2024	15/02/2025	2 787,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
104/1103693	Agence de l'Eau Seine Normandi	04/07/2023	09/07/2024	09/07/2025	167 574,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
12/1065571	Agence de l'Eau Seine Normandi	15/04/2018	04/09/2017	04/09/2018	43 623,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
19/1037560	Agence de l'Eau Seine Normandi		26/09/2013	25/09/2019	1 796 855,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
22/10314261/01	Agence de l'Eau Seine Normandi		26/09/2013	25/09/2014	946 963,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
24/10314271/01	Agence de l'Eau Seine Normandi	09/01/2012	24/09/2013	23/09/2014	27 490,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
26/10314281	Agence de l'Eau Seine Normandi	09/01/2012	19/03/2014	23/09/2014	496 741,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
31/1031428	Agence de l'Eau Seine Normandi		14/05/2019	14/05/2020	124 185,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
32/1031426	Agence de l'Eau Seine Normandi		14/05/2019	14/05/2020	236 741,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
36/1077077	Agence de l'Eau Seine Normandi	17/06/2018	23/07/2019	23/07/2020	353 686,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
38/1037560-2	Agence de l'Eau Seine Normandi		23/07/2019	23/07/2025	449 213,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
41/1080427	Agence de l'Eau Seine Normandi	20/11/2018	17/10/2019	17/10/2020	85 496,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
46/10277381/01	Agence de l'Eau Seine Normandi		02/03/2012	01/03/2013	24 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
48/10456961/01	Agence de l'Eau Seine Normandi		19/03/2015	17/09/2015	763 206,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
49/1069732	Agence de l'Eau Seine Normandi	15/06/2017	29/11/2017	29/11/2018	265 927,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
50/1069969	Agence de l'Eau Seine Normandi	20/09/2017	29/11/2017	29/11/2018	156 734,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
51/1076999	Agence de l'Eau Seine Normandi		10/04/2019	10/04/2020	1 106 873,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
52/1080683	Agence de l'Eau Seine Normandi		23/07/2019	23/07/2020	85 304,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
54/1072987	Agence de l'Eau Seine Normandi	06/12/2017	24/10/2019	24/10/2020	40 404,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
55/1035919101	Agence de l'Eau Seine Normandi		03/09/2012	02/09/2013	25 692,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
56/10499901/01	Agence de l'Eau Seine Normandi		29/04/2017	29/07/2017	873 094,81	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
57/1049990	Agence de l'Eau Seine Normandi		23/07/2019	23/07/2020	241 800,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
63/10472331	Agence de l'Eau Seine Normandi	20/02/2014	29/04/2014	29/04/2015	20 504,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
64/1067026	Agence de l'Eau Seine Normandi		25/07/2017	25/07/2018	247 779,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
65/1067028-2	Agence de l'Eau Seine Normandi	20/09/2017	29/06/2017	29/06/2018	366 532,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
67/10160831/01	Agence de l'Eau Seine Normandi		18/12/2012	17/12/2013	11 400,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
69/1047282101	Agence de l'Eau Seine Normandi		25/11/2014	25/11/2015	12 533,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
70/1024485	Agence de l'Eau Seine Normandi		16/10/2012	25/10/2013	16 785,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
71/1030395	Agence de l'Eau Seine Normandi		16/10/2012	25/10/2013	10 617,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
72/10392631	Agence de l'Eau Seine Normandi		01/10/2013	20/05/2014	162 088,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
9/1062562	Agence de l'Eau Seine Normandi		23/09/2021	23/09/2022	7 492,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
98/1045696	Agence de l'Eau Seine Normandi	29/01/2020	29/01/2020	29/01/2021	117 263,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
99/1089069	Agence de l'Eau Seine Normandi	28/07/2020	29/09/2020	29/09/2021	112 180,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					4 524 139,00									
10066701/01	SIVOM ABBM ASSAINISSEMENT - PART ANGY/BALAGNY Agence de l'Eau Seine Normandie	16/07/2008	16/07/2008	19/05/2010	14 048,00	F	0	0,000	0,000	EUR	A	C		A-1
72181678520	SIVOM ABBM ASSAINISSEMENT - PART ANGY/BALAGNY CREDIT AGRICOLE	18/05/2009	18/05/2009	25/04/2011	4 000 000,00	F		3,960	3,960	EUR	A	C		A-1
CV1051604	SIVOM ABBM ASSAINISSEMENT - PART ANGY/BALAGNY Agence de l'Eau Seine Normandie	15/09/2014	15/09/2014	02/02/2016	15 788,00	F	0	0,000	0,000	EUR	A	C		A-1
CV1069769	SIVOM ABBM ASSAINISSEMENT - PART ANGY/BALAGNY Agence de l'Eau Seine Normandie	31/05/2017	31/05/2017	03/11/2018	207 442,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C		A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
CV1070050	SIVOM ABBM ASSAINISSEMENT - PART ANGY/BALAGNY Agence de l'Eau Seine Normandie	31/05/2017	31/05/2017	03/11/2018	286 861,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C		A-1
<b>Total général</b>					<b>34 930 948,25</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV**

**A1.2**

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>12 992 471,87</b>					<b>756 524,13</b>	<b>504 215,96</b>	<b>0,00</b>	<b>240 156,35</b>
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		12 992 471,87					756 524,13	504 215,96	0,00	240 156,35
10/72180263239	N	0,00	A-1	2 533 212,39	14,50	F		3,890	129 848,53	96 663,07	0,00	22 074,23
101/72121292738	N	0,00	A-1	39 950,36	21,74	F		4,850	1 266,84	1 937,59	0,00	442,98
101/72121292738	N	0,00	A-1	41 682,04	21,74	F		4,850	1 321,74	2 021,59	0,00	462,18
101/72121292738	N	0,00	A-1	139 033,71	21,74	F		4,850	4 408,80	6 743,13	0,00	1 541,64
101/72121292738	N	0,00	A-1	13 124,38	21,74	F		4,850	416,18	636,53	0,00	145,53
101/72121292738	N	0,00	A-1	34 162,87	21,74	F		4,850	1 083,31	1 656,90	0,00	378,81
17/639724	N	0,00	A-1	64 120,68	11,74	F		1,720	4 847,35	1 086,57	0,00	257,65
2/07187101/01	N	0,00	A-1	5 756,00	0,13	F		0,000	5 756,00	0,00	0,00	0,00
21/488272	N	0,00	A-1	215 260,95	10,80	F		1,300	18 330,03	2 798,39	0,00	490,69
27/457968	N	0,00	A-1	120 430,15	5,63	F		1,810	19 182,45	2 179,79	0,00	661,76
29/112405	N	0,00	A-1	969 704,38	19,20	F		4,350	31 399,20	42 182,14	0,00	31 746,00
34/7496559	N	0,00	A-1	312 204,56	22,97	F		4,750	7 691,86	14 694,06	0,00	200,89
43/12AL031	N	0,00	A-1	404 700,34	12,22	F		3,890	24 416,90	15 961,49	0,00	11 457,17
58/7448056	N	0,00	A-1	27 777,74	0,56	F		4,210	27 777,74	877,08	0,00	0,00
59/1447407	N	0,00	A-1	304 252,06	13,61	F		1,090	20 235,43	3 316,35	0,00	1 160,92
75/8051009	N	0,00	A-1	13 378,42	0,81	F		3,290	13 378,42	276,02	0,00	0,00
77/487754	N	0,00	A-1	34 933,66	10,80	F		1,300	2 972,09	454,14	0,00	79,64
79/06AL161	N	0,00	A-1	98 498,11	10,06	F		4,160	7 243,17	4 097,52	0,00	3 532,58
8/10625621/01	N	0,00	A-1	70 895,63	5,90	F		0,000	11 815,93	0,00	0,00	0,00
81/08AL141	N	0,00	A-1	684 688,52	23,88	F		4,950	15 299,60	33 611,00	0,00	3 221,44
82/06AL007	N	0,00	A-1	380 897,29	20,63	F		3,990	12 059,71	15 018,85	0,00	1 430,78

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
83/06AL130	N	0,00	A-1	590 714,00	21,97	F		4,150	16 822,43	24 255,09	0,00	330,79
84/08AL194	N	0,00	A-1	353 120,27	10,81	F		3,880	26 269,40	13 321,92	0,00	2 289,77
85/7492007	N	0,00	A-1	308 439,39	12,97	F		5,080	17 217,38	15 344,18	0,00	205,47
90/07AL160	N	0,00	A-1	161 541,20	24,46	F		4,750	3 582,95	7 610,01	0,00	104,21
91/70002079113	N	0,00	A-1	203 106,82	10,09	F		3,700	16 613,91	7 286,21	0,00	1 054,20
92/8289789	N	0,00	A-1	2 405 966,88	12,06	F		5,800	129 066,01	139 546,08	0,00	122 889,40
94/17AL015	N	0,00	A-1	1 147 067,04	11,22	F		1,760	86 685,43	20 188,38	0,00	14 256,24
96/26018201	N	0,00	A-1	65 879,76	0,41	F		4,610	59 582,86	2 746,90	0,00	0,00
97/997045	N	0,00	A-1	1 247 972,27	23,24	F		2,220	39 932,48	27 704,98	0,00	19 741,38
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>7 655 835,54</b>					<b>667 838,41</b>	<b>25 903,15</b>	<b>0,00</b>	<b>-3 413,39</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		4 735 231,37					626 034,40	0,00	0,00	0,00
102/1103161	N	0,00	A-1	131 548,74	12,65	F		0,000	10 119,13	0,00	0,00	0,00
103/1094175	N	0,00	A-1	2 647,65	18,11	F		0,000	139,35	0,00	0,00	0,00
104/1103693	N	0,00	A-1	156 402,40	13,51	F		0,000	11 171,60	0,00	0,00	0,00
12/1065571	N	0,00	A-1	20 357,40	6,67	F		0,000	2 908,20	0,00	0,00	0,00
19/1037560	N	0,00	A-1	958 322,62	7,73	F		0,000	119 790,34	0,00	0,00	0,00
22/10314261/01	N	0,00	A-1	378 785,20	7,73	F		0,000	47 348,15	0,00	0,00	0,00
24/10314271/01	N	0,00	A-1	10 996,00	7,72	F		0,000	1 374,50	0,00	0,00	0,00
26/10314281	N	0,00	A-1	99 348,16	2,72	F		0,000	33 116,07	0,00	0,00	0,00
31/1031428	N	0,00	A-1	74 511,00	8,36	F		0,000	8 279,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
32/1031426	N	0,00	A-1	165 718,70	13,36	F		0,000	11 837,05	0,00	0,00	0,00
36/1077077	N	0,00	A-1	212 211,58	8,55	F		0,000	23 579,07	0,00	0,00	0,00
38/1037560-2	N	0,00	A-1	419 265,46	13,55	F		0,000	29 947,54	0,00	0,00	0,00
41/1080427	N	0,00	A-1	51 297,62	8,79	F		0,000	5 699,73	0,00	0,00	0,00
46/10277381/01	N	0,00	A-1	3 200,00	1,16	F		0,000	1 600,00	0,00	0,00	0,00
48/10456961/01	N	0,00	A-1	203 521,60	3,71	F		0,000	50 880,40	0,00	0,00	0,00
49/1069732	N	0,00	A-1	124 099,24	6,90	F		0,000	17 728,47	0,00	0,00	0,00
50/1069969	N	0,00	A-1	73 142,56	6,90	F		0,000	10 448,93	0,00	0,00	0,00
51/1076999	N	0,00	A-1	664 123,82	8,27	F		0,000	73 791,53	0,00	0,00	0,00
52/1080683	N	0,00	A-1	51 182,42	8,55	F		0,000	5 686,93	0,00	0,00	0,00
54/1072987	N	0,00	A-1	24 242,40	8,80	F		0,000	2 693,60	0,00	0,00	0,00
55/1035919101	N	0,00	A-1	3 425,60	1,67	F		0,000	1 712,80	0,00	0,00	0,00
56/10499901/01	N	0,00	A-1	268 644,64	3,57	F		0,000	67 161,13	0,00	0,00	0,00
57/1049990	N	0,00	A-1	145 080,00	8,55	F		0,000	16 120,00	0,00	0,00	0,00
63/10472331	N	0,00	A-1	5 467,77	3,32	F		0,000	1 366,93	0,00	0,00	0,00
64/1067026	N	0,00	A-1	115 630,20	6,56	F		0,000	16 518,60	0,00	0,00	0,00
65/1067028-2	N	0,00	A-1	171 048,24	6,49	F		0,000	24 435,47	0,00	0,00	0,00
67/10160831/01	N	0,00	A-1	1 520,00	1,96	F		0,000	760,00	0,00	0,00	0,00
69/1047282101	N	0,00	A-1	3 342,17	3,90	F		0,000	835,53	0,00	0,00	0,00
70/1024485	N	0,00	A-1	2 238,00	1,81	F		0,000	1 119,00	0,00	0,00	0,00
71/1030395	N	0,00	A-1	1 415,60	1,81	F		0,000	707,80	0,00	0,00	0,00
72/10392631	N	0,00	A-1	34 038,46	2,38	F		0,000	11 361,88	0,00	0,00	0,00
9/1062562	N	0,00	A-1	5 494,12	10,72	F		0,000	499,47	0,00	0,00	0,00
98/1045696	N	0,00	A-1	78 175,35	9,07	F		0,000	7 817,53	0,00	0,00	0,00
99/1089069	N	0,00	A-1	74 786,65	9,74	F		0,000	7 478,67	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		2 920 604,17					41 804,01	25 903,15	0,00	-3 413,39
10066701/01		0,00	A-1	242,28	15,00	F	0	0,000	242,28	0,00	0,00	0,00
72181678520		0,00	A-1	2 650 418,44	30,00	F		0,000	32 764,69	25 903,15	0,00	-3 413,39
CV1051604		0,00	A-1	6 315,23	15,00	F		0,000	272,28	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
CV1069769		0,00	A-1	110 635,71	15,00	F		0,000	3 577,55	0,00	0,00	0,00
CV1070050		0,00	-1	152 992,51	15,00	F		0,000	4 947,21	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>20 648 307,41</b>					<b>1 424 362,54</b>	<b>530 119,11</b>	<b>0,00</b>	<b>236 742,96</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A1.3</b>

**A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque de taux le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire n° NOR : IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A1.4</b>

Nota. – Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

**A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	68	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,25	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	20 495 314,90	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A1.5</b>

**A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A1.5</b>

**A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite) : effet de l'instrument de couverture**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	EFFET DE L'INSTRUMENT DE COUVERTURE								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A1.6</b>

**A1.6 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>LIBELLES</b>	<b>Montant initial de la dette</b>	<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>Dettes restantes</b>
-----------------	------------------------------------	-------------------------------	-------------------------

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

**A2 – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
	<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €	1	2018-04-13
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT	50	13/04/2018
L	STATIONS EPURATION	50	13/04/2018
L	SUBV EQUIP VERSEES POUR LE FINANCEMENT DE BIENS MOBILIERS MATERIEL ETUDES	30	13/04/2018
L	SUBV EQUIP VERSEES POUR LE FINANCEMENT DE BIENS IMMOBILIERS OU INFRASTRUCTURES <sup>50</sup>	50	13/04/2018
L	MOBILIER DE BUREAU	6	13/04/2018
L	VEHICULES	6	13/04/2018
L	MATERIEL INFORMATIQUE	4	13/04/2018
L	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES LOGICIELS	2	13/04/2018
L	ACQUISITION DES BIENS INFERIEURS A 500 E	1	13/04/2018
L	SPANC Biens de valeur inférieure à 500 TTC	1	16/12/2021
L	SPANC Frais d'études	5	16/12/2021
L	SPANC Agencement et aménagement de terrains batis	20	16/12/2021
L	SPANC Installations complexes spécialisées	30	16/12/2021
L	SPANC Matériel spécifique service d'assainissement	10	16/12/2021
L	SPANC Intallations générales	10	16/12/2021
L	SPANC Matériel de transport : voitures	6	16/12/2021
L	SPANC Autres immobilisations corporelles	5	16/12/2021

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS</b>	<b>A3.1</b>

**A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant constitué à l'ouverture	Montant total constitué	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel à la clôture
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		285 187,50	285 187,50	0,00	285 187,50
Contentieux Les Boursaults Mesnil en Thelle - Construction 44 maisons individuelles - PFAC	0,00	28/03/2024	220 000,00	220 000,00	0,00	220 000,00
Contentieux SCCV Les Lauriers -PFAC 32 logts collectifs route de Crouy à Neuilly en Thelle	0,00	28/03/2024	65 187,50	65 187,50	0,00	65 187,50
Dépréciations (2)	0,00		18 936,81	18 936,81	0,00	18 936,81
Créances douteuses > 2 ans	0,00	25/09/2025	18 936,81	18 936,81	0,00	18 936,81
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>304 124,31</b>	<b>304 124,31</b>	<b>0,00</b>	<b>304 124,31</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A3.2</b>

**A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées à l'ouverture	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES</b>	<b>A4.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-53 278,12	-53 278,12
<b>Solde des restes à réaliser (RAR) (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	-526 115,44	-526 115,44
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-579 393,56	-579 393,56

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 106 (C)</b>	650 000,00	650 000,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-579 393,56	-579 393,56
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	70 606,44	70 606,44

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	2 675 208,21	2 675 208,21
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	9 120 795,36	9 120 795,36
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	6 445 587,15	6 445 587,15

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A4.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>2 675 208,21</b>	<b>I</b> <b>2 675 208,21</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>1 725 208,21</b>	<b>1 725 208,21</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	748 848,21	748 848,21
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	640 360,00	640 360,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	336 000,00	336 000,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>950 000,00</b>	<b>950 000,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>950 000,00</i>	<i>950 000,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A4.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>9 120 795,36</b>	<b>III</b> <b>9 120 795,36</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>9 120 795,36</b>	<b>9 120 795,36</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28153	Installations à caractère spécifique	2 100 000,00	2 100 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	7 020 795,36	7 020 795,36

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>A5.1.1</b>

Nota. – Cet état n'est obligatoire que pour les régies appliquant l'instruction M. 49 et rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Il convient d'établir un état par service.

**ASSAINISSEMENT COLLECTIF**  
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

**A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES**

DEPENSES		
Article (1)	Libellé	Montant (2)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>465 482,00</b>
6358	AUTRES DROITS	1,00
6358	AUTRES DROITS	1,00
6358	AUTRES DROITS	5,00
6358	AUTRES DROITS	5,00
6358	AUTRES DROITS	5,00
6358	AUTRES DROITS	10,00
6358	AUTRES DROITS	10,00
6358	AUTRES DROITS	10,00
6358	AUTRES DROITS	13,00
6358	AUTRES DROITS	35,00
6358	AUTRES DROITS	35,00
6358	AUTRES DROITS	40,00
6358	AUTRES DROITS	40,00
6358	AUTRES DROITS	50,00
6358	AUTRES DROITS	90,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	100,00
6358	AUTRES DROITS	100,00
63512	TAXES FONCIERES	500,00
63512	TAXES FONCIERES	500,00
63512	TAXES FONCIERES	500,00
63512	TAXES FONCIERES	500,00
63713	REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTEMES DASSAI	500,00
63713	REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTEMES DASSAI	700,00
63713	REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTEMES DASSAI	700,00
63713	REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTEMES DASSAI	800,00
63713	REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTEMES DASSAI	900,00
63713	REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTEMES DASSAI	900,00
63713	REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTEMES DASSAI	900,00
63713	REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTEMES DASSAI	900,00
63512	TAXES FONCIERES	1 000,00
63512	TAXES FONCIERES	1 000,00
63713	REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTEMES DASSAI	1 000,00
63713	REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTEMES DASSAI	1 000,00
63713	REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTEMES DASSAI	1 000,00
63713	REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTEMES DASSAI	1 000,00
63713	REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTEMES DASSAI	1 300,00
63713	REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTEMES DASSAI	1 300,00
63713	REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTEMES DASSAI	1 400,00
63512	TAXES FONCIERES	1 500,00
63512	TAXES FONCIERES	1 500,00
63713	REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTEMES DASSAI	1 500,00
63713	REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTEMES DASSAI	1 500,00
63713	REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTEMES DASSAI	1 600,00
63713	REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTEMES DASSAI	1 800,00
63713	REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTEMES DASSAI	2 000,00
63713	REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTEMES DASSAI	2 100,00
63713	REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTEMES DASSAI	2 300,00

DEPENSES		
Article (1)	Libellé	Montant (2)
618	DIVERS	2 500,00
63713	REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTÈMES DASSAI	2 600,00
63512	TAXES FONCIERES	3 000,00
63713	REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTÈMES DASSAI	3 100,00
63713	REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTÈMES DASSAI	3 400,00
63713	REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTÈMES DASSAI	4 200,00
63713	REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTÈMES DASSAI	4 400,00
63713	REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTÈMES DASSAI	4 600,00
63713	REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTÈMES DASSAI	5 400,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	10 000,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	11 900,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	12 200,00
63713	REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTÈMES DASSAI	14 300,00
611	SOUS-TRAITANCE GENERALE	15 000,00
611	SOUS-TRAITANCE GENERALE	15 000,00
611	SOUS-TRAITANCE GENERALE	15 000,00
611	SOUS-TRAITANCE GENERALE	15 000,00
611	SOUS-TRAITANCE GENERALE	15 000,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	16 300,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	21 200,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	25 000,00
611	SOUS-TRAITANCE GENERALE	25 000,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	27 520,00
611	SOUS-TRAITANCE GENERALE	40 000,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	43 000,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	43 000,00
60622	CARBURANTS	300,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	200,00
61551	MATERIEL ROULANT	500,00
6161	MULTIRISQUES	1 000,00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	1 134,00
62268	HONORAIRES	4 000,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	15 000,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	5 000,00
6232	FETES ET CEREMONIES	985,00
6234	RECEPTIONS	500,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES ET PUBLICATIONS	200,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	1 600,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	1 750,00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	126,00
6232	FETES ET CEREMONIES	17,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>665 562,00</b>
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	336 000,00
6331	VERSEMENT MOBILITE	1 299,00
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	813,00
6336	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION	3 249,00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	116 963,00
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	4 608,00
64113	NBI	1 205,00
64118	PERSONNEL TITULAIRE INDEMNITÉ INFLATION	53 308,00
64131	REMUNERATIONS NON TITULAIRES	31 212,00
6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	34 090,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	42 614,00
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	1 783,00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	11 847,00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	412,00
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	6 432,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	658,00
6331	VERSEMENT MOBILITE	71,00
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	44,00
6336	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION	177,00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	8 708,00
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	285,00
64113	NBI	301,00

DEPENSES		
Article (1)	Libellé	Montant (2)
64118	AUTRES INDEMNITES	4 014,00
6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	1 364,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	3 412,00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	408,00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	34,00
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	228,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	23,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>638 000,00</b>
6588	AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	15 000,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	28 000,00
6588	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	30 000,00
6588	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	565 000,00
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>790 000,00</b>
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	300,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	1 100,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	2 800,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	3 500,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	4 100,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	22 700,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	22 900,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	39 000,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	72 100,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	86 500,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	110 000,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	117 000,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	153 000,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	155 000,00
<b>67</b>	<b>Charges spécifiques</b>	<b>103 000,00</b>
6581	INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	3 000,00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	100 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (3)</b>	<b>568 000,00</b>
6817	DOTAT. AUX DEPRECIATIONS DES ACTIFS CIRCULANTS	284 000,00
6817	DOTAT. PROV. POUR RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELS	284 000,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>3 230 044,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections</b>	<b>2 100 000,00</b>
6811	DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	2 100 000,00
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>6 975 517,29</b>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>9 075 517,29</b>
<b>D 002 Déficit d'exploitation reporté (4)</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>		<b>12 305 561,29</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(2) Le montant des dépenses correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(3) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent participant au service.

**A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES**

<b>RECETTES</b>		
<b>Article (1)</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant (2)</b>
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>0,00</b>
<b>70</b>	<b>Ventes produits fabriqués, prestations</b>	<b>2 794 400,00</b>
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	1 000,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	1 200,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	1 400,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	1 400,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	1 500,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	1 600,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	2 200,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	2 500,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	2 700,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	2 900,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	3 300,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	3 300,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	3 400,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	3 600,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	3 800,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	3 900,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	4 000,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	4 400,00
704	TRAVAUX	5 000,00
704	TRAVAUX	5 000,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	5 000,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	6 600,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	7 200,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	7 400,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	8 000,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	9 600,00
704	TRAVAUX	10 000,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	11 300,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	13 600,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	14 000,00
704	TRAVAUX	15 000,00
70611	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	21 000,00
70611	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	22 000,00
70611	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	23 000,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	24 600,00
70611	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	31 000,00
70611	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	35 000,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	39 000,00
70611	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	42 000,00
70611	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	43 000,00
70611	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	43 000,00
70611	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	45 000,00
70611	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	48 000,00
704	TRAVAUX	50 000,00
704	TRAVAUX	55 000,00
70611	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	60 000,00
70611	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	60 000,00
70611	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	60 000,00
70611	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	65 000,00
70611	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	70 000,00
70611	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	74 000,00
70611	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	74 000,00
70611	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	75 000,00
70611	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	75 000,00
70611	PARTICIPATIONS POUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF	80 000,00
70611	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	80 000,00
70611	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	80 000,00
70611	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	87 000,00

RECETTES		
Article (1)	Libellé	Montant (2)
704	TRAVAUX	100 000,00
70611	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	120 000,00
70611	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	149 000,00
70611	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	153 000,00
70611	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	165 000,00
70611	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	220 000,00
70611	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	260 000,00
<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>0,00</b>
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>1 040 000,00</b>
7588	AUTRES	4 000,00
7588	AUTRES	1 021 000,00
75888	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	15 000,00
<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits spécifiques</b>	<b>0,00</b>
<b>78</b>	<b>Reprises sur provisions et dépréciations (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>3 834 400,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections</b>	<b>950 000,00</b>
747	QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	950 000,00
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>950 000,00</b>
<b>R 002 Excédent d'exploitation reporté (4)</b>		<b>6 910 287,29</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		<b>11 694 687,29</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(2) Le montant des recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(3) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent participant au service.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET</b> <b>D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>A5.1.1</b>

Nota. – Cet état n'est obligatoire que pour les régies appliquant l'instruction M. 49 et rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Il convient d'établir un état par service.

**GEMAPI**  
**(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)**

**A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES**

<b>DEPENSES</b>		
<b>Article (1)</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant (2)</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>4 100,00</b>
6234	RECEPTIONS	1 500,00
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	2 600,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>46 000,00</b>
6216	PERSONNEL AFFECTE PAR LE GFP DE RATTACHEMENT	46 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>5 000,00</b>
7391118	AUTRES RESTIT. AU TITRE DU DEGREV. SR CONTR. DIREC	5 000,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>361 389,91</b>
65568	AUTRES CONTRIBUTIONS	341 389,91
657361	CAISSE DES ECOLES	10 000,00
657364	CAISSE DES ÉCOLES	10 000,00
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges spécifiques</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>416 489,91</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections</b>	<b>3 200,00</b>
6811	DAP - IMMO. INCORPORELLES ET CORPORELLES	3 200,00
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>3 200,00</b>
<b>D 002 Déficit d'exploitation reporté (4)</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>		<b>419 689,91</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(2) Le montant des dépenses correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(3) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent participant au service.

### A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (1)	Libellé	Montant (2)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (3)	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>150 000,00</b>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>R 002 Excédent d'exploitation reporté (4)</b>		<b>269 689,91</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		<b>419 689,91</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(2) Le montant des recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(3) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent participant au service.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>A5.1.1</b>

Nota. – Cet état n'est obligatoire que pour les régies appliquant l'instruction M. 49 et rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Il convient d'établir un état par service.

**SPANC ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**  
**(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)**

**A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES**

<b>DEPENSES</b>		
<b>Article (1)</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant (2)</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>20 000,00</b>
611	SOUS-TRAITANCE GENERALE	20 000,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>11 000,00</b>
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	11 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>800,00</b>
6588	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	800,00
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>6 700,00</b>
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	4 200,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	2 500,00
<b>67</b>	<b>Charges spécifiques</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>38 500,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections</b>	<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>45 278,07</b>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>45 278,07</b>
<b>D 002 Déficit d'exploitation reporté (4)</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>		<b>83 778,07</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(2) Le montant des dépenses correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(3) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent participant au service.

### A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (1)	Libellé	Montant (2)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	82 000,00
7062	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	62 000,00
7062	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	20 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (3)	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>82 000,00</b>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>R 002 Excédent d'exploitation reporté (4)</b>		<b>1 778,07</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		<b>83 778,07</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(2) Le montant des recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(3) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent participant au service.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A5.1.2</b>

Nota. – Cet état n'est obligatoire que pour les régies appliquant l'instruction M. 49 et rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Il convient d'établir un état par service.

**ASSAINISSEMENT COLLECTIF**  
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

**A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES**

DEPENSES		
Article (1)	Libellé	Montant (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	669 184,96
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	265 150,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	5 703 725,53
<b>Opérations d'équipement (1 ligne par opération)</b>		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 676 860,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
<b>Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)</b>		
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>8 474 920,49</b>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>950 000,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>950 000,00</b>
<b>D 001 Solde déficitaire d'investissement reporté (3)</b>		<b>6 348,26</b>
<b>TOTAL GENERAL DE DEPENSES</b>		<b>9 431 268,75</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(2) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(3) Inscrire en cas de reprise les résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent participant au service.

**A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

RECETTES		
Article (1)	Libellé	Montant(2)
13	Subventions d'investissement	86 844,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	600 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00

<b>RECETTES</b>		
<b>Article (1)</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant(2)</b>
<b>Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)</b>		
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>880 216,90</b>
<i>040</i>	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>2 100 000,00</i>
<i>041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
<i>021</i>	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>6 975 517,29</i>
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>9 075 517,29</b>
<b>R 001 Solde excédentaire d'investissement reporté (3)</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		<b>9 955 734,19</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(2) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(3) Inscrire en cas de reprise les résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent participant au service.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A5.1.2</b>

Nota. – Cet état n'est obligatoire que pour les régies appliquant l'instruction M. 49 et rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Il convient d'établir un état par service.

**GEMAPI**  
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

**A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES**

DEPENSES		
Article (1)	Libellé	Montant (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	22 350,86
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>22 350,86</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>D 001 Solde déficitaire d'investissement reporté (3)</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL DE DEPENSES</b>		<b>22 350,86</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(2) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(3) Inscrire en cas de reprise les résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent participant au service.

**A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

RECETTES		
Article (1)	Libellé	Montant(2)
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00

<b>RECETTES</b>		
<b>Article (1)</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant(2)</b>
<b>Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)</b>		
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>
<b>040</b>	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<b>3 200,00</b>
<b>041</b>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<b>0,00</b>
<b>021</b>	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>3 200,00</b>
<b>R 001 Solde excédentaire d'investissement reporté (3)</b>		<b>19 150,86</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		<b>22 350,86</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(2) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(3) Inscrire en cas de reprise les résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent participant au service.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A5.1.2</b>

Nota. – Cet état n'est obligatoire que pour les régies appliquant l'instruction M. 49 et rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Il convient d'établir un état par service.

**SPANC ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**  
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

**A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES**

DEPENSES		
Article (1)	Libellé	Montant (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	48 348,21
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>48 348,21</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>D 001 Solde déficitaire d'investissement reporté (3)</b>		<b>46 929,86</b>
<b>TOTAL GENERAL DE DEPENSES</b>		<b>95 278,07</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(2) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(3) Inscrire en cas de reprise les résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent participant au service.

**A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

RECETTES		
Article (1)	Libellé	Montant(2)
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	50 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00

<b>RECETTES</b>		
<b>Article (1)</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant(2)</b>
<b>Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)</b>		
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>50 000,00</b>
<i>040</i>	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
<i>041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
<i>021</i>	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>45 278,07</i>
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>45 278,07</b>
<b>R 001 Solde excédentaire d'investissement reporté (3)</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		<b>95 278,07</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(2) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(3) Inscrire en cas de reprise les résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent participant au service.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>A5.2.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A5.2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>A6</b>

**A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépende transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépende transférée au compte 481	Montant amorti au titre des exercices précédents	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812)	Solde
TOTAL				I	II	III	I-(II + III)
				0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A7</b>

Nota. Remplir un tableau par opération pour compte de tiers

### A7 – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

N° opération : 1	Intitulé de l'opération : DEPENSES (A SUBDIVISER PAR OPERATION) RECETTES (A SUBDIVISER PAR OPERATION)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées à l'ouverture (1)	RAR N-1 (2)	Nouveaux crédits votés	Total (3)
<b>DEPENSES (a)</b>	<b>2 445 729,38</b>	<b>43 372,90</b>	<b>150 000,00</b>	<b>193 372,90</b>
<b>45</b> DEPENSES (A SUBDIVISER PAR OPERATION)	2 445 729,38	43 372,90	150 000,00	193 372,90
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a – c)</b>	<b>2 445 729,38</b>	<b>43 372,90</b>	<b>150 000,00</b>	<b>193 372,90</b>
<b>RECETTES (b)</b>	<b>2 437 371,00</b>	<b>0,00</b>	<b>193 372,90</b>	<b>193 372,90</b>
Financement par le tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>45</b> Financement par d'autres tiers	2 437 371,00	0,00	193 372,90	193 372,90
<b>040</b> Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>2 437 371,00</b>	<b>0,00</b>	<b>193 372,90</b>	<b>193 372,90</b>

(1) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

(3) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 –EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû à l'ouverture	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 relatives aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**  
(Articles L. 2252-1, L. 3231-4 et L. 4253-1 du CGCT)

	Valeur	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A+ B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>3 901 400,00</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>NaN</b>
---	---------------	------------

(1) Hors opérations visées aux articles L. 2252-2 (pour les communes), L. 3231-4-1 (pour les départements) et L. 4253-2 (pour les régions) du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice (article D. 1511-32 du CGCT).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.3</b>

**B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.4</b>

**B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT</b>	<b>B1.5</b>

## ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
<b>Marchés de partenariat (1)</b>													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)</b>													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023 visant à ouvrir le tiers financement à l'Etat, à ses établissements publics et aux collectivités territoriales pour favoriser les travaux de rénovation énergétique.

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.6</b>

**B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser par annuités (annuités restant à courir)				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital à l'ouverture	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>

**B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2019000 ANIMATIONS	305 000,00	0,00	305 000,00	104 359,40	121 434,00	79 206,60
2020003 AP DE RESERVE 2021 CHAMBLY RUE BECQUEREL	600 000,00	0,00	600 000,00	109 463,92	420 000,00	70 536,08
2020002 CIRES - STEP DIAG TRAVAUX	150 000,00	0,00	150 000,00	113 135,54	36 864,46	0,00
2019101 SAINT FELIX	850 000,00	0,00	850 000,00	808 236,55	2 000,00	39 763,45
90831 SAINTE GENEVIEVE - NOAILLES - NOVILLERS	9 540 031,85	0,00	9 540 031,85	9 333 114,88	67 001,36	139 915,61

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.2</b>

**B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :**  
**Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :**  
**Détail des effectifs par type de recrutement**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 POL : Police.  
 POMP : Sapeurs-pompiers.  
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :  
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans  
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.  
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.  
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.  
 326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.  
 343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).  
 333-1\_333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.  
 343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).  
 326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-8, L.332-13, L.332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles L.327-5, L.332-10 et L.332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE</b>	<b>C1.2</b>

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux budgets de régies non personnalisées pour lesquels l'entité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

CADRE D'EMPLOI DE L'AGENT	CATEGORIE	EFFECTIFS	REMUNERATION
<b>TOTAL GENERAL</b>		0	0,00

(1) Ce montant correspond aux dépenses imputées au compte 6215.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

Cet état est applicable aux régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants. Il présente la liste des organismes mentionnés aux 2°, 4° et 7° de l'article L. 1612-35 du CGCT.

Les documents financiers et comptables de ces organismes mentionnés au 2° de l'article L. 1612-35 sont mis à la disposition du public à Siège de la CC Thelloise. Toute personne a le droit de demander communication.

## C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (2)</b>				
- AFFERMAGE	SUEZ (STATION MESNIL PLATEAU DU THELLE)			0,00
- AFFERMAGE	SUEZ (PONCHON)			0,00
- AFFERMAGE	SUEZ (SAINT FELIX)			0,00
- AFFERMAGE	SUEZ (STATION VILLERS SOUS ST LEU)			0,00
- AFFERMAGE	SUEZ (ANGY BALAGNY STATION MOUY)			0,00
- AFFERMAGE	SUEZ (CAUVIGNY)			0,00
- AFFERMAGE	SUEZ (STATION CIRES)			0,00
07/12/2022 - AFFERMAGE	SEAO	SOCIETE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT DE L'OISE	SOCIETE EN COMMANDITE PAR ACTIONS	0,00
<b>Détention d'une part de capital</b>				
<b>Garantie d'un emprunt</b>				
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
<b>Autres</b>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3</b>

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux seules régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

### C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de membres présents : 52

Nombre de suffrages exprimés : 52

VOTES :

Pour : 52

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 02/03/2026

Présenté par le président,  
A Neuilly en Thelle le 10/03/2026  
le président,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session  
A Neuilly en Thelle, le 10/03/2026

Les membres de l'assemblée délibérante,

AKAKPOVI Viviane	
ANDRE Angélique	
ARNOLD Alain	
AUGER Gérard	
BIBERON Benoît	
BILL Caroline	
BLANQUET Annie	
BORDERES Lydia	
BOURLETTE Philippe	
BRICHEZ Michèle	
CABORDEL Hubert	
CALEIRO Bruno	
CHABLE Francis	
CHATIN Gérard	
CHATRON Jean-Pierre	
CREPY Patrice	
DA SILVA Rafaël	
DE NOAILLES Charles-Antoine	
DEBLIECK Danielle	
DEQUIN Mickaël	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

DESLIENS Pierre	
DEVILLARD Thierry	
DEVOOGHT Alain	
DEWEZ Colette	
DOUCHET Olivier	
DUMORTIER Jean-Jacques	
DURAND Christophe	
ELOY Philippe	
FERNET Sébastien	
FRAYER Doriane	
GALINDO Nathalie	
GAUVIN Christelle	
GORINE Ludovic	
GOUIN Patrice	
GOUPIL Jean-Louis	
GUERINET Alain	
JACOB Denis	
JOYOT Robert	
LAFORREST Guy	
LAMOUREUX Marc	
LAZARUS David	
LEMOINE Marianne	
LOZE Pierrick	
LUGEZ Carine	
MARECHAL Philippe	
MARGERIE Dominique	
MARIENVAL Christine	
MARIN Christèle	
MARTIN Caroline	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

MATHONAT Maud	
MORIA Nadia	
NICASTRO Guillaume	
NIGAY Jean-Marie	
ONCLERCQ Bernard	
PAUL Véronique	
PIEUX Gérard	
POTET Kévin	
POULET Pascal	
SABOT Nathalie	
SERRA Marie-France	
TESTART Françoise	
VANDRIESSCHE Josiane	
VEREECKE Daniel	
VERTADIER Jean	
VILAREM Isabelle	
VIRION Marc	
VONTHRON Patrick	
WAWRIN Pascal	
Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.	

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le